

Introduction – L'évaluation des politiques publiques

Sélection d'articles présentés à la 9^e conférence sur l'évaluation des politiques publiques organisée par l'AFSE et la Direction générale du Trésor

Introduction – Evaluation of Public Policies A Selection of Papers Presented at the 9th Annual Conference on Public Policy Evaluation, Hosted by the AFSE and the Directorate General of the Treasury

Étienne Lehmann*

L'enjeu démocratique que constitue l'évaluation des politiques publiques n'est plus à démontrer. Elle est même dans notre pays une obligation constitutionnelle puisque l'article 15 de la déclaration des droits de l'homme et des citoyens de 1789 dispose que « La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration ». Mais au-delà de cette nécessité, comment évaluer de manière convaincante les politiques publiques reste une question difficile. En effet, il ne s'agit pas seulement d'observer ce qui s'est passé suite à la mise en place d'une politique. Il faut en réalité comparer cette situation avec ce qui se serait passé si cette politique (et seulement celle-là) n'avait pas été mise en place, et qui constitue une situation dite « contrefactuelle ». Une difficulté est que cette situation contrefactuelle n'est par définition pas observée. L'évaluation des politiques publiques pose donc de redoutables problèmes méthodologiques puisqu'elle nécessite une modélisation, par essence discutable et critiquable, de cette situation contrefactuelle.

Si la nécessité d'une évaluation des politiques publiques et les difficultés méthodologiques qu'elle pose ne sont pas spécifiques aux politiques économiques, l'évaluation des politiques publiques économiques est devenu à la fois un champ particulièrement fécond de recherches en science économique et une nécessité pour la conduite de la politique économique. C'est pourquoi l'Association Française de Science Économique et la Direction générale du Trésor se sont associées depuis 2015 pour organiser une conférence annuelle sur l'évaluation des politiques publiques. Chaque année sont ainsi présentées à cette conférence différentes évaluations de politiques publiques, sélectionnées parmi les propositions selon le double critère de l'excellence académique et de la pertinence pour la conduite de la politique économique en France.

En 2023, en accord avec la revue, les organisateurs de la 9^e conférence ont proposé aux auteurs des articles présentés de soumettre leur contribution à *Economie et Statistique* / *Economics and Statistics*. Les deux articles qui constituent ce dossier sont issus de ce partenariat.

* Université Paris Panthéon-Assas, CRED. Correspondance : etienne.lehmann@assas-universite.fr

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

Citation: Lehmann, E. (2025). Introduction – Evaluation of Public Policies. A Selection of Papers Presented at the 9th Annual Conference on Public Policy Evaluation, Hosted by the AFSE and the Directorate General of the Treasury. *Economie et Statistique* / *Economics and Statistics*, 547, 17–19. doi: 10.24187/ecostat.2025.547.2136

Dans un premier article intitulé « Les effets macroéconomiques associés au bouclier tarifaire : une évaluation conduite à l'aide du modèle multisectoriel ThreeME », **Paul Malliet et Anissa Saumtally** proposent d'analyser les effets du bouclier tarifaire mis en place en France à la suite de la montée des prix mondiaux de l'énergie liée à la sortie de la pandémie de Covid et aux sanctions internationales qui ont découlé de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. L'étude utilise pour ce faire un modèle d'équilibre général calculable, le modèle ThreeME. Son originalité réside d'une part dans la nature multisectorielle du modèle et d'autre part dans une représentation très détaillée des flux d'énergie dans l'économie. Enfin, ThreeME est un modèle « néo-keynésien » où les prix ne s'ajustent pas instantanément pour équilibrer les marchés. Tous ces éléments permettent une analyse particulièrement fine de la dynamique des prix et des répercussions des chocs de prix d'un secteur à l'autre. Les auteurs concluent que le bouclier tarifaire aurait permis d'amortir les effets du choc sur les prix de l'énergie, avec, relativement à un scénario de référence sans bouclier tarifaire, un effet de 0,2 % sur le PIB en 2022 et 0,4 % en 2023. Néanmoins, le coût budgétaire est évalué être de l'ordre de 0,5 % et 0,7 % du PIB respectivement en 2022 et en 2023.

Dans un deuxième article, intitulé « Distance entre métiers et transitions professionnelles des demandeurs d'emploi après une formation », **Kevin Michael Frick, Yagan Hazard, Damien Mayaux et Thomas Zuber** évaluent dans quelle mesure des formations professionnelles offertes aux chômeurs contribuent ou non à réduire les déséquilibres structurels entre les compétences des demandeurs d'emploi et les compétences nécessaires pour occuper un métier dit « en tension ». Pour cela, les auteurs ont retenu une méthodologie qui nous a semblé particulièrement novatrice. Leur stratégie consiste en effet à comparer les changements de métiers expérimentés par les demandeurs d'emploi (ayant préalablement exercé un emploi stable) selon qu'ils ont suivi ou non une formation professionnelle. Les auteurs se demandent notamment si l'accès à une formation professionnelle facilite la réallocation de la main-d'œuvre vers des métiers en tension.

Pour atteindre leur objectif, les auteurs commencent par construire un indicateur mesurant l'écart de compétences entre deux métiers, avec lequel ils mesurent, pour chaque demandeur d'emploi, la distance entre le métier qu'il exerçait précédemment et le métier dans lequel il retrouve un emploi. L'originalité méthodologique de l'étude réside dans l'utilisation d'une technique de « machine learning » via le recours à un réseau de neurones. Dans un premier temps, le modèle est entraîné pour caractériser près de quatre millions d'offres postées sur le site de Pôle emploi par un vecteur comprenant une vingtaine de caractéristiques. La différence entre deux profils de métiers est alors caractérisée géométriquement à la fois par l'angle entre ces deux vecteurs et par la norme de ces deux vecteurs. S'appuyant sur cette mesure, les auteurs peuvent estimer pour chaque demandeur d'emploi ayant occupé au préalable un emploi stable et ayant retrouvé un emploi combien le nouveau métier occupé se distingue du précédent.

Pour estimer les effets de la formation professionnelle, les auteurs comparent les demandeurs d'emplois ayant reçu une formation avec des demandeurs d'emplois similaires du point de vue des observables qui n'en ont pas reçu. Plutôt que recourir à une méthode classique d'appariement sur score de propension, les auteurs mobilisent une méthode plus flexible dite de *Double Debiased Machine Learning*. Cela permet aux auteurs d'interpréter leurs résultats comme des mesures de la corrélation existant entre formation professionnelle et retour à l'emploi, corrigée des différences de caractéristiques observées. Les auteurs trouvent alors que la formation professionnelle est corrélée avec une plus faible probabilité de retour à l'emploi dans le métier d'origine, et est corrélée avec une plus forte probabilité de retour à l'emploi dans les métiers dont les compétences sont éloignées de celles du métier d'origine.

Au-delà de sa capacité à montrer le rôle de la formation professionnelle dans la reconversion des chômeurs, cet article nous semble illustrer comment l'arrivée des techniques de machine learning est susceptible de révolutionner l'économétrie de l'évaluation des politiques publiques.

Au total, ces deux articles illustrent la diversité des approches qu'il est possible de mobiliser pour évaluer les politiques publiques et la diversité des politiques ainsi évaluées. Le champ de l'évaluation des politiques publiques reste ainsi fécond. Rendez-vous donc aux prochaines conférences annuelles sur l'évaluation des politiques publiques coorganisées par l'Association Française de Science Économique et la Direction générale du Trésor. □